



# Signature d'un accord franco-palestinien pour la création de l'institut de finances publiques (13 janvier 2010)

La France et l'Autorité palestinienne ont signé le 13 janvier à Ramallah un accord portant sur la mise en place d'un institut de finances publiques dans les territoires palestiniens.

Ce projet est une nouvelle concrétisation de l'engagement de la France à soutenir les institutions de l'Autorité palestinienne afin de lui permettre de mettre en œuvre ses réformes institutionnelles et de consolider sa gouvernance.

L'appui apporté à travers le projet d'Institut des finances publiques est fondé sur les priorités définies par le Plan de réforme et de développement palestinien (PRDP) présenté par le Premier ministre Salam Fayyad à la Conférence internationale des donateurs pour l'Etat palestinien à Paris en décembre 2007.

Le projet d'Institut des finances publiques qui a débuté en 2008 vise à renforcer la capacité du ministère palestinien des finances à organiser des activités de formation selon ses besoins techniques et stratégiques de court, moyen et long termes. L'accord signé hier lance la deuxième phase du projet qui sera mis en œuvre sur trois ans. Les deux phases du projet sont financées par une contribution totale de 3,5 millions d'euros de la France.

La création d'un Institut des finances publiques, offrira au Ministère palestinien des finances une institution permanente essentielle à la mise en œuvre d'une politique de formation.

Mona Al Masri, Vice-Ministre des finances de l'Autorité palestinienne, et Jan Robert Suesser, Directeur de l'agence de coopération internationale du ministère français de l'Economie et des finances (ADETEF), ont paraphé le document au nom de leur gouvernement.